

Ses successeurs n'ont pas émis le souhait de retourner habiter à l'Hôtel. Les mœurs ont en effet évolué et on assista à une séparation de plus en plus marquée entre la vie professionnelle et la vie privée. L'Hôtel n'a toutefois pas pour autant été abandonné. Actuellement, il fait encore fonction de résidence officielle et sert aux fins de représentation.

Stéfane Antoine
Guide du musée

Bibliographie

- DANNEEL M., LOGIE C., PLUYM W. (e.a.), *L'hôtel du gouverneur de la Banque nationale de Belgique*, Anvers, Petraco-Pandora, 1995.
- *L'Hôtel de la Banque nationale de Belgique à Bruxelles*, Bruxelles (BNB), s.d.

Musée

de la
Banque nationale de Belgique

HISTOIRES D'ARGENT

rue du Bois Sauvage 9 à 1000 Bruxelles.

Ouvert tous les jours de 10 à 18h00. Fermé le lundi.

Pour plus d'informations, appelez +32 2 221 22 06 ou par e-mail museum@nbb.be

Intéressé(e) par un suivi mensuel de notre rubrique
« Sous la loupe » ?

Faites-le nous savoir par e-mail à museum@nbb.be

www.nbbmuseum.be



Septembre 2013

Sous la loupe

Bruxelles, m'as-tu vu ? À la découverte de l'Hôtel du gouverneur !

Septembre
2013

Saviez-vous que le gouverneur de la Banque nationale bénéficie d'une résidence officielle au sein même de la Banque et ce, pendant toute la durée de son mandat ? Il s'agit de l'Hôtel du gouverneur, spécialement ouvert à l'occasion des Journées du patrimoine des 14 et 15 septembre. Il se situe rue du Bois Sauvage, à deux pas de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule. Celui-ci a été érigé par les architectes Henri Beyaert et Wynand Janssens entre 1860 et 1874, soit dix ans après la fondation de la Banque nationale.

Séjourner dans l'Hôtel constituait, jusqu'en 1957, l'une des obligations du gouverneur en fonction. En échange, la Banque prenait en charge l'ameublement et l'entretien de l'habitation. L'idée que le plus haut dirigeant de l'institution réside dans une maison de maître attenante aux locaux de celle-ci n'était pas tout à fait désintéressée. La proximité directe et la disponibilité de la plus haute autorité de la Banque constituait en effet un avantage en matière de sécurité et de continuité. En cas d'absence du gouverneur, lorsque celui-ci partait en vacances par exemple, un autre haut fonctionnaire devait rester constamment à l'Hôtel.

D'un point de vue architectural, la façade du bâtiment comporte plusieurs références, notamment ornementales, au milieu bancaire et à la prospérité. Des cariatides symbolisant *Le Commerce* et *L'industrie* encadrent ainsi l'entrée privée tandis qu'une allégorie féminine figurant *La Paix* couronne le fronton. Celui-ci fait, quant à lui, référence à la marine avec une proue de navire à l'antique et la représentation des principaux ports marins et fluviaux : Anvers, Ostende, Gand et Liège. Via l'ensemble



L'avant-corps de l'entrée privée de l'Hôtel du gouverneur.



Les initiales de la Banque nationale, détail de la grille de l'Hôtel du gouverneur.

des ornements, on a cherché à susciter des images de sécurité, de confiance et de puissance. Les grilles qui réunissent les deux avant-corps et ferment les fenêtres du rez-de-chaussée constituent un autre trait distinctif de l'architecture bancaire. Elles soulignent en effet la sécurité des lieux et mettent en évidence la fonction du bâtiment. Au milieu de leur dessin angulaire ressortent les initiales de la Banque, motif tourbillonnant et végétal. La finesse dans la façon de travailler la ferronnerie témoigne en plus de la volonté de Beyaert de relancer cet art. À noter aussi que dès la construction de l'Hôtel, il avait été demandé aux architectes de prévoir des possibilités d'illumination de fête de la façade. Le but était que la Banque puisse participer à sa manière aux réjouissances publiques, selon l'expression de l'époque, telles que le jour de la fête nationale, le 21 juillet.

Pour ce qui est de la configuration des lieux, le bureau du gouverneur, la salle du comité de direction et la salle des assemblées générales sont toutes les trois situées au rez-de-chaussée du bâtiment et font partie du musée depuis 2002. La séparation entre celles-ci et le hall de l'Hôtel est réalisée au moyen d'une double porte. Un escalier d'honneur mène aux lieux de réception et de représentation ainsi qu'aux appartements privés. Tout visiteur qui emprunte cet escalier de marbre blanc, éclairé par une grande baie vitrée, a le loisir de contempler une abondante statuariaire. La symbolique de celle-ci constitue un lien entre l'imagerie économique de la façade et les allégories plus légères des salons d'apparat du premier étage. Au sujet de la décoration, il importe d'ailleurs de souligner que c'est Beyaert qui a mis au point tous les éléments, y compris décoratifs, avant même d'avoir choisi les artistes. Son travail ne se limita dès lors pas uniquement à élaborer les plans d'ensemble de l'édifice.

Au premier étage, la pièce maîtresse s'avère être la salle des fêtes. Le gouverneur François-Philippe de Haussy, à l'époque, avait d'ailleurs insisté auprès des architectes en la présen-



Le bureau occupé par les gouverneurs jusqu'en 1953.



Le grand escalier, réalisé selon les plans d'Henri Beyaert de 1867 à 1869.

tant comme l'une des parties essentielles de l'Hôtel. Beyaert y accorda dès lors beaucoup d'attention. Un grand nombre de plans en couleurs, croquis et dessins de détails ornementaux en attestent. Certaines pièces telles que les appliques, les poignées de porte ou encore les moulures ont même été réalisées en plâtre grandeur nature. Le but étant d'avoir une idée claire du rendu final. La vocation de cette salle était l'organisation d'assemblées festives et de cérémonies. Les décors, via une approche mythologique, font dès lors référence aux arts et aux sciences. D'un point de vue technique, chaque élément pictural, peint à l'huile sur toile, a été collé à même le mur.

Dans l'axe de la salle des fêtes, se succèdent ensuite cinq salons donnant sur la rue ainsi qu'un fumoir et un jardin d'hiver. Ceux-ci avaient une vocation domestique attestée par une ornementation plus légère que celle dans la salle précédente. Le confort y était ainsi privilégié, tout comme au deuxième étage où se trouvaient les chambres. Cette partie de l'Hôtel est celle qui a le plus évolué au cours du temps. À son entrée en fonction, chaque nouveau gouverneur pouvait en effet faire apporter des modifications propres à ses goûts personnels ou à ceux de son épouse. Dans cette optique, en 1939, à la demande du gouverneur Janssen, on aménagea par exemple une salle de jeux pour enfants ainsi qu'une chambre de bonne.

L'Hôtel n'était toutefois que la résidence urbaine des gouverneurs et de leur famille, et plusieurs d'entre eux auraient souhaité pouvoir habiter dans leur demeure privée. En 1957, le gouverneur Ansiaux voulut d'ailleurs entreprendre des transformations si importantes pour moderniser le bâtiment qu'une commission jugea les travaux trop onéreux et l'autorisa à emménager à Uccle.



Une vue de la salle des fêtes de l'Hôtel du gouverneur.



Le salon rouge de l'Hôtel du gouverneur.